



Entre-nous

N°521 du 28 août 2026

INFORMATIONS MUNICIPALES

RAPPEL SECHERESSE - Compte tenu de la situation climatique, nouvel arrêté du 14 août 2026 qui place le département en **crise sécheresse**.

PREVENTION FEUX - RAPPEL : l'arrêté préfectoral du 20 avril 2015, interdit :

- toute l'année et sans exception, l'emploi de flammes à moins de 200 mètres des bois et forêts, ce qui comprend notamment les feux d'artifice,
- de fumer dans ces mêmes espaces du 1er mars au 30 septembre,
- **le brûlage à l'air libre des déchets verts en permanence sur l'ensemble du département.**

Ces dispositions doivent être strictement respectées afin de limiter tout risque de départ de feu.

Les arrêtés sont affichés en mairie ou sur le site communal.

MEDIATHEQUE - Horaires à partir de septembre : le lundi (en périodes scolaires) de 15h00 à 17h00, le mercredi 10h30 à 12h00 et 15h00 à 17h00, le samedi de 10h30 à 12h00. **L'abonnement ou le réabonnement est GRATUIT** mais nécessite obligatoirement de compléter, tous les ans, une fiche d'inscription (disponible à la médiathèque).

3040 - Depuis le 1^{er} juillet 2026, un **numéro d'écoute unique à destination des étudiants** : le **3040**. Gratuit et confidentiel, il s'adresse aux étudiants en difficulté qui auraient besoin de consulter un psychologue, un éducateur ou un juriste. Ce numéro est **accessible en journée** ; il est piloté par la Coordination nationale d'aide aux étudiants (Cnaé). En soirée, le relais est assuré par [la ligne d'écoute Nightline de 21h à 2h30](#). C'est une ligne d'écoute nocturne, gratuite, anonyme et confidentielle assurée par des étudiants formés aux pratiques d'écoute bienveillante et au soutien.

KREIZ 23 ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

Mise en place d'un accompagnement à la scolarité le jeudi à partir du 1^{er} octobre 2026 (du CP à la 3^{ème}). Contact : Sabrina CHARIL 02.99.96.22.44
ludoperisco@centresocial-laguerche.com

CHIENS, CHATS - Rappel des règles et des bons réflexes - Les animaux de compagnie implique des responsabilités pour garantir leur sécurité.

L'identification : la puce électronique (ou le tatouage) est obligatoire et indispensable pour les chiens et les chats. Un animal identifié retrouve son foyer. À l'inverse, un animal non identifié recueilli sur la voie publique est considéré comme errant.

La maîtrise des naissances : stériliser pour éviter la saturation - La profusion de portées non désirées entraîne chaque année une augmentation de l'abandon des chatons. Il est rappelé aux propriétaires qu'il est essentiel de faire stériliser leurs animaux. La maîtrise des naissances est la seule solution efficace pour juguler la surpopulation féline. La commune doit faire prendre en charge les animaux errants non identifiés par la SPA. Ce coût financier pourrait être évité grâce au respect de ces consignes simples.

PRIME RENOVATION - MaPrimeRénov' est une aide de l'État divisée en 2 parcours principaux :

MaPrimeRénov' Parcours par geste, si vous souhaitez réaliser un ou plusieurs travaux d'isolation, de ventilation, de chauffage, etc. ;

MaPrimeRénov' Parcours accompagné, si vous avez pour projet des travaux de rénovation d'ampleur.

Ces dispositifs sont accessibles aux propriétaires, qu'ils habitent le logement concerné par la rénovation énergétique ou qu'ils le proposent à la location. Pour plus de renseignements, consulter le site **SERVICEPUBLIC.FR** et taper dans la barre de recherche **maprimerenov'**.

FRELONS ASIATIQUES - Signalez les nids à l'agent technique Eric BRETONNIER (07.72.32.98.53) en indiquant votre nom, votre adresse, le numéro de téléphone à rappeler et la localisation précise du nid

ARGENT DE POCHE - Missions du **19 au 29 octobre prochains** (vacances de la Toussaint) ; les Rannéeens, **nés entre le 30 octobre 2008 et 19 octobre 2010**, pourront passer en mairie retirer le dossier d'inscription (ou le télécharger sur le site rannée.com) à retourner complet **le 30 septembre au plus tard**.

MOVA - Les cartes KorriGo sont en cours d'envoi et arriveront à domicile de manière progressive d'ici mi-septembre. Une tolérance est mise en place jusqu'au 18 septembre inclus : tous les élèves seront pris en charge et transportés à bord des cars.

Affectation et horaires des circuits scolaires : les familles ont été informées par mail de l'affectation du ou des élèves : numéro de circuit et arrêt de car. Afin de connaître l'horaire de passage du car, les familles sont invitées à prendre connaissance des horaires des circuits scolaires sur www.mova.bzh, en bas de page de la rubrique « Scolaire ».

Pour toute question, rendez-vous sur la rubrique « Scolaire » sur www.mova.bzh.

L'équipe MOVA est aussi à disposition à l'Agence Commerciale située Place du Général de Gaulle à Vitré (au-dessus de l'office du tourisme).

L'agence est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h45.

ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES - Petit rappel à tous, la Guinguette aura lieu le **vendredi 28 août** à partir de 18h00 à l'étang, venez nombreux avec nous, partager cette soirée dans la joie et la bonne humeur.

ARP - Saint-Jacut-de-la-Mer, le dimanche **13 septembre** 2026 ; l'ARP propose une journée sur les sentiers côtiers, 2 randonnées de 7,5 ou 13,5 km. Le prix est de 27 € par personne adhérente (39 € par personne non adhérente) qui comprend les frais de préparation, le transport en autocar et le goûter avant le retour. Apporter son pique-nique. Départ : 7h30 du parking de l'étang communal. Retour vers 19h30. Renseignements et réservation : Bruno Lepage 06.20.48.16.15 ou lescheminsdelardenne@gmail.com
site : lescheminsdelardenne.e-monsite.com

CLASSES 5 ET 6 RANNEE / MOUSSE - Le repas des classes 5 et 6 aura lieu le **samedi 19 septembre à Brétigné à partir de 17h30 pour la photo et à 19h30 le repas avec soirée dansante**. Prix du repas : 42€/adulte et 20€/enfant. **Date limite d'inscription le 31 août**. Une feuille d'inscription est disponible auprès de Philippe DOGUET au 06.74.20.67.91 ou par mail doguetphilippe@orange.fr. Prochaine réunion de préparation le lundi 31 août à 20h00 à la salle polyvalente.

AVENIR RANNEEN MUSIQUE - L'Avenir Rannéen recrute : n'hésitez pas à consulter notre site internet www.avenir-ranneen.fr et à nous contacter par mail : avenir.ranneen.musique@gmail.com

DIVERS

Vide Maison le dimanche 30 août de 10h00 à 17h00 - 12 rue du Chêne de Bretagne.

Clef de voiture trouvée en juillet rue St Crépin - à récupérer en mairie

Montre connectée trouvée en juillet – à réclamer en mairie

DROUGES cours de Yoga : début des cours le 8 septembre le mardi de 09h00 à 10h00 ; s'adresser à Florine RUPIN 06.52.78.08.08 florine.rupin@hotmail.fr

Sur le chemin de l'école

1938

Mes parents habitent Les Grands-Ormeaux en Rannée mais je vais à l'école primaire privée de la Providence à La Guerche. Les frères Béasse et leur sœur Simone, de La Rocherie, passent devant chez nous et nous allons à vélo ensemble. Au printemps, le soir en rentrant, nous arrêtons dans les marais de Montbourny et nous dénichons des nids de merles.

[Marie-Thérèse Lemonnier (90 ans) – le 23 mai 2020]

Mes parents exploitaient une petite ferme et mon père avait un travail complémentaire en forêt. Très tôt le matin, j'emmenais les deux vaches pâturer sur la banquette, le long de la route, et je restais à les garder. Quand il était l'heure d'aller à l'école, je partais avec ma musette et ma mère venait me remplacer.

[Jean Morel (91 ans) – le 31 mai 2023]

Propos recueillis par Joseph Aulnette
rannee.over-blog.com/

Feuille d'information locale élaborée par l'Association ST LAZARE et éditée par la Mairie de Rannée - Prochaine parution le **vendredi 25 septembre 2026** ; vos annonces peuvent être déposées en mairie (boîte aux lettres) ou envoyées **avant le vendredi 18 septembre 2026** à mairie@rannee.com

Vous pouvez également consulter la feuille Entre-Nous sur le site internet : www.rannee.com